
FICHES THÉMATIQUES

7.1 Les groupes mondiaux

Les groupes* industriels français sont toujours bien implantés dans l'économie mondiale. En 2007, parmi les 1 000 premiers groupes internationaux, 47 sont de nationalité française. Ils réalisent plus de 1 105 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le monde, ce qui classe la France en quatrième position des nations pour le chiffre d'affaires réalisé par leurs groupes, devant le Royaume-Uni. Avec plus de 305 groupes internationaux, les États-Unis occupent la première place (5 051 milliards de dollars), suivis par le Japon (2 677 milliards de dollars) et l'Allemagne (1 244 milliards de dollars). La part - près du tiers - du chiffre d'affaires des groupes de l'Union européenne dans celui de l'ensemble des groupes mondiaux reste stable par rapport à 2006.

La montée des pays émergents n'est désormais plus un fait nouveau et s'accroît. La Chine, entrée dans le classement des dix pays les mieux implantés dans le monde en 2006, dégage 444 milliards de dollars de chiffre d'affaires grâce à ses 29 groupes. C'est également le cas de Taïwan qui prend pour la première fois en 2007 la dixième position de ce classement (au détriment du Canada) : ses 32 groupes ont réalisé 318 milliards de dollars de chiffre d'affaires. La Russie, le Brésil ou encore l'Inde, dont les groupes occupent une place croissante, surtout dans les secteurs des industries pétrolières et d'extraction, illustrent encore la croissance de ces nouveaux pays sur les marchés internationaux. Quant aux pays de grande tradition financière (États-Unis, Pays-Bas, Grande-Bretagne, etc.), ils restent toujours parmi les mieux représentés en tête du classement.

En 2007, les grands groupes pétroliers et de matières premières prédominent encore, en raison des niveaux records atteints par les prix du pétrole. Les grandes firmes automobiles suivent, juste devant les grands groupes de l'électronique grand public (informatique, télécommunications, etc.).

Les groupes français se placent parmi les premiers dans de nombreux secteurs industriels : Total dans l'industrie pétrolière (sixième groupe mondial), PSA Peugeot-Citroën et Renault dans l'automobile, Sanofi-Aventis dans la pharmacie, Lafarge dans les matériaux de construction, Dior, LVMH et L'Oréal dans la parfumerie et les industries du luxe, EADS dans la construction aéronautique, etc. Ces groupes, traditionnellement présents dans des secteurs où la France est en pointe, ont largement investi à l'étranger depuis une quinzaine d'années.

Fin 2006, 16 % des sociétés de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière en France appartenaient à un groupe français internationalisé (dont la tête*, située en France, contrôle au moins une société dans un autre pays). L'ouverture sur l'étranger de ces groupes français s'accompagne de bonnes performances sur notre territoire en termes de productivité du travail, de taux de marge, de structure de qualification de la main-d'œuvre ou de rémunération par personne. Ces filiales pèsent pour 40 % dans la valeur ajoutée totale de l'industrie en France et se placent dans des secteurs prédominants de l'activité française comme la construction aéronautique, l'automobile, les équipements électriques et mécaniques, la chimie ou la métallurgie.

Les filiales des groupes français internationalisés réalisent 45 % des exportations de l'industrie française. Les biens exportés par ces entreprises sont majoritairement destinés à des filiales du même groupe, pour être revendus en l'état dans un autre pays. Ce type d'échanges s'inscrit dans une stratégie des grands groupes français internationalisés consistant à spécialiser leurs sites productifs afin de réaliser des économies d'échelles sur le marché international. ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Kremp E. et Chanut J-M. : « Pas de frontières pour les groupes performants », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 216, avril 2006 : <http://www.industrie.gouv.fr/bibliotheque/docu/4pages/pdf/4p216.pdf>
- Guanel B. et Plateau C. : « Les échanges au sein des groupes industriels internationaux », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 186, janvier 2004 : <http://www.industrie.gouv.fr/bibliotheque/docu/4pages/pdf/4p186.pdf>
- *Industry Week*, juin 2008 : <http://www.industryweek.com/section.aspx?sectionID=40>

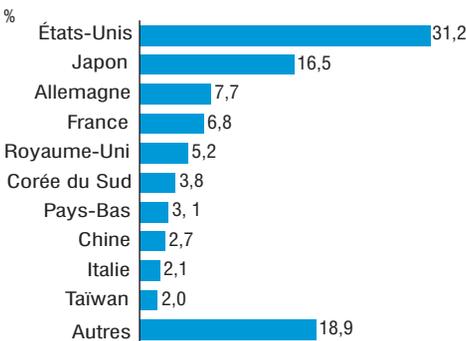
1. Les 40 premiers groupes industriels mondiaux et français classés selon le chiffre d'affaires

Groupes mondiaux			Groupes français		
Rang 2007 (réf. 2006)	CA, en G\$	Raison sociale - Pays	Rang 2007 (réf. 2006)	CA, en G\$	Raison sociale
01 (01)	396	Exxon Mobil Corp - USA	06 (09)	201	Total SA
02 (02)	356	Royal Dutch Shell PLC - Pays-Bas	30 (28)	89	PSA - Peugeot Citroën
03 (03)	289	BP PLC - Grande-Bretagne	37 (36)	79	France Telecom
04 (05)	217	Chevron Corp. - USA	47 (47)	64	Compagnie de Saint-Gobain
05 (08)	214	Toyota Motor Corp. - Japon	52 (51)	60	Renault SA
06 (09)	201	TOTAL SA - France	55 (54)	58	EADS NV
07 (07)	189	ConocoPhillips - USA	75 (72)	44	Sanofi-Aventis
08 (04)	181	General Motors Corp. - USA	101 (106)	32	Vivendi SA
09 (10)	173	General Electric Co. - USA	133 (199)	26	Alcatel-Lucent
10 (11)	172	Ford Motor Co. - USA	135 (135)	26	Lafarge SA
11 (12)	169	Volkswagen AG - Allemagne	138 (171)	25	Schneider Electric SA
12 (13)	166	China Petroleum & Chemical Corp. - Chine	140 (145)	25	Christian Dior SA
13 (06)	146	Daimler AG - Allemagne	142 (147)	25	L'Oreal SA
14 (15)	130	ENI SpA - Italie	143 (141)	25	Cie Generale des Etabl. Michelin
15 (22)	114	PetroChina Co. Ltd. - Chine	150 (152)	24	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SA
16 (21)	113	E.ON AG - Allemagne	180 (174)	21	Alstom
17 (14)	107	Siemens AG - Allemagne	192 (166)	19	Groupe Danone
18 (17)	105	Samsung Electronics Co. Ltd. - Corée du Sud	195 (215)	19	Esso SAF
19 (44)	105	Arcelor Mittal - Luxembourg	197 (212)	19	Faurecia
20 (19)	104	Hewlett-Packard Co. - USA	205 (238)	18	Thales
21 (23)	99	Honda Motor Co. Ltd. - Japon	211 (225)	17	Air Liquide
22 (20)	99	IBM Corp. - USA	236 (226)	16	Safran SA
23 (34)	97	StatoilHydro ASA - Norvège	263 (246)	14	Valeo SA
24 (29)	96	Petroleo Brasileiro SA-Petrobras - Brésil	281 (163)	13	Lagardere Groupe SCA
25 (18)	95	Valero Energy Corp. - USA	316 (342)	12	Technip
26 (24)	95	Nestlé SA - Suisse	335 (324)	11	Nexans SA
27 (26)	93	Nissan Motor Co. Ltd. - Japon	375 (389)	10	Pernod-Ricard SA
28 (25)	91	Hitachi Ltd. - Japon	378 (394)	9,4	Bolloré SA
29 (50)	90	Gazprom OAO - Russie	388 (408)	9,2	Vallourec Group SA
30 (28)	89	PSA - Peugeot Citroën - France	426 (NA)	8,4	Arkema SA
31 (31)	87	BASF SE - Allemagne	428 (404)	8,3	Thomson
32 (33)	86	Fiat SpA - Italie	438 (443)	8,2	Rhodia
33 (39)	84	Bayerische Motoren Werke AG - Allemagne	439 (NA)	8,2	Wendel Investissement
34 (30)	82	Repsol-YPF SA - Espagne	493 (517)	7,0	Ciments Français
35 (37)	82	Lukoil Oil Co. - Russie	504 (630)	6,8	Dassault Aviation SA
36 (27)	81	Matsushita Electric Industrial Co. Ltd. - Japon	528 (552)	6,5	Sequana Capital
37 (36)	79	France Telecom - France	593 (666)	5,7	Eramet SA
38 (48)	79	Nokia Corp. - Finlande	648 (638)	5,1	Imerys SA
39 (40)	77	ThyssenKrupp AG - Allemagne	660 (633)	5,0	Bongrain SA
40 (35)	76	Procter & Gamble Co. - USA	720 (728)	4,3	Essilor International SA

Champ : industrie manufacturière (y c. IAA), industrie pétrolière et télécommunications.

Source : Industry Week, juin 2008.

2. Répartition du chiffre d'affaires des grands groupes internationaux selon leur nationalité en 2007



Source : Industry Week, juin 2008.

3. Productivité et taux de marge des entreprises selon l'appartenance à un groupe en 2006

	Productivité du travail (k€)	Taux de marge (%)
Entreprises hors groupe		
<i>non exportatrices</i>	44,4	17,2
<i>exportatrices</i>	50,4	21,0
Groupes nationaux		
<i>non exportateurs</i>	47,6	20,5
<i>exportateurs</i>	48,0	21,3
Groupes français internationalisés		
<i>moins de 500 employés (en France)</i>	55,7	26,3
<i>500 employés ou plus (en France)</i>	73,5	26,0
Groupes étrangers		
<i>moins de 500 employés (en France)</i>	66,7	26,7
<i>500 employés ou plus (en France)</i>	74,1	29,7

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors IAA et hors énergie.

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

7.2 Les filiales industrielles de groupes en France

Début 2007, près de 12 500 entreprises industrielles de 20 salariés ou plus appartenaient à un groupe*. Ces 7 500 groupes sont des acteurs prépondérants de l'industrie manufacturière (hors IAA) : ils concentrent 88 % des effectifs salariés, réalisent 94 % du chiffre d'affaires, produisent 92 % de la valeur ajoutée et réalisent la quasi-totalité (97 %) des exportations.

Depuis une quinzaine d'années, l'organisation en groupes - nationaux ou mondiaux - de l'industrie française a connu une montée en puissance : en 1994, 60 % des entreprises industrielles étaient indépendantes*, en ce sens qu'elles ne dépendaient pas d'un groupe ; en 2006, elles n'étaient plus que 35 %. Cette évolution recouvre plusieurs objectifs : efficacité de l'organisation des processus de production, considérations de nature financière, fiscale, etc. Les entreprises filiales d'un même groupe peuvent notamment tirer profit de collaborations en matière de commercialisation, de services auxiliaires ou encore de recherche et développement.

Au cours des dix dernières années, la pénétration des groupes a été la plus importante dans les secteurs où ils pesaient le moins initialement. Dans ceux où ils étaient déjà très présents, leur poids s'est renforcé, quoique dans une moindre mesure : ils réalisent aujourd'hui près de 95 % de la valeur ajoutée. Les secteurs concernés sont principalement ceux à forte intensité capitalistique ou de haute technologie : industrie automobile, construction navale, aéronautique et ferroviaire, industrie des composants électriques et électroniques et pharmacie, parfumerie, entretien.

L'importance des groupes dans ces secteurs s'explique en partie par la présence d'entreprises de grande taille. En effet, au-

delà de 500 salariés, presque toutes les entreprises appartiennent à un groupe. Pour autant, les groupes ne sont pas nécessairement de grande taille. En fait, deux groupes sur trois emploient moins de 500 salariés. Ces « microgroupes » se sont fortement développés au cours des années quatre-vingt-dix.

Une autre évolution est le développement d'entreprises à capital partagé*, assimilées ici à des filiales de groupes. En 2006, les 160 entreprises de ce type représentaient 7 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière. Les secteurs dans lesquels ces *joint-ventures* sont particulièrement présentes sont ceux des produits minéraux, de l'édition, de la chimie et de la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Les entreprises qui les détiennent sont principalement françaises ou européennes.

En France, un quart des entreprises filiales appartiennent à un groupe de nationalité* étrangère. Un tiers de celles dont la société mère est française appartiennent à un groupe qui possède au moins une filiale à l'étranger (cf. fiche 7.1). Ces groupes internationalisés emploient 82 % des effectifs de l'industrie, réalisent 90 % du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée et assurent l'essentiel des exportations industrielles. En développant leur présence dans d'autres pays via leurs filiales, les groupes mettent souvent en place des stratégies internationales fondées sur les échanges intragroupe. Les groupes dans les secteurs de l'automobile, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, de la pharmacie ou de la fabrication d'équipements électriques et électroniques illustrent ces comportements et cette « ouverture » sur les marchés extérieurs : ils sont fortement exportateurs, et privilégient les échanges au sein d'un même groupe.■

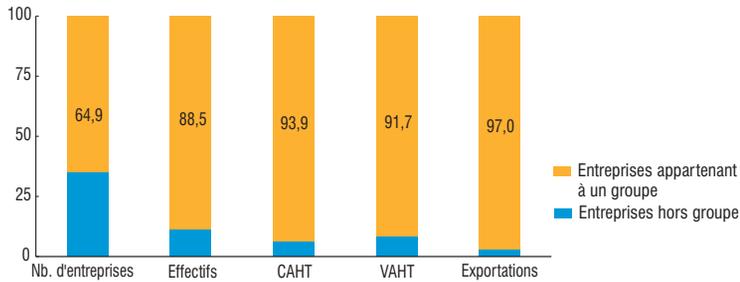
Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Lezec F. et Montagnier P. : « La concentration des groupes, au centre des évolutions des secteurs de l'industrie », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 219, avril 2006 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/219/index.htm>
- Guannel B. et Plateau C. : « Les échanges au sein des groupes », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 186, janvier 2004 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/pdf/4p186.pdf>
- Des informations plus détaillées sur la situation des entreprises implantées en France jusqu'en 2006 sont disponibles : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/enquetes/ief/presentation.htm>

Les filiales industrielles de groupes en France 7.2

1. Poids des groupes dans l'industrie au 31/12/2006

%



Champ : entreprise de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

2. Poids des groupes par secteur au 31/12/2006

%

	Nombre	Effectifs	CAHT	VAHT	Exportations
Biens de consommation	63,5	86,6	93,5	91,9	96,3
Habillement, cuir	53,6	75,6	85,5	82,7	91,0
Édition, imprimerie, reproduction	66,8	82,9	88,2	86,7	90,6
Pharmacie, parfumerie, entretien	79,2	95,7	98,3	97,9	98,6
Industries des équipements du foyer	59,6	85,4	91,0	87,0	94,4
Industrie automobile	68,9	96,6	98,5	97,3	99,0
Biens d'équipement	62,9	87,9	93,2	90,9	97,0
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	72,0	94,7	97,5	96,7	98,2
Industries des équipements mécaniques	61,7	84,1	89,2	87,0	95,1
Industries des équip. électriques et électroniques	64,5	90,2	94,1	92,2	97,3
Biens intermédiaires	66,2	87,6	92,8	90,5	96,1
Industries des produits minéraux	69,2	88,3	92,3	92,1	95,5
Industrie textile	65,1	79,7	85,1	81,5	86,8
Industrie du bois et du papier	64,4	83,9	90,5	86,8	94,7
Chimie, caoutchouc, plastique	73,6	91,7	95,1	93,9	96,8
Métallurgie et transformation des métaux	60,0	82,8	90,1	86,0	95,6
Industries des comp. électriques et électroniques	73,2	94,2	96,8	95,7	98,6

Champ : entreprise de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

3. Entreprises appartenant à un groupe selon la taille du groupe au 31/12/2006

%

	Microgroupe (< 500 salariés)	Petit groupe (500 - 2 000 salariés)	Groupe moyen (2 000 - 10 000 salariés)	Grand groupe (> 10 000 salariés)
Biens de consommation	66,9	15,4	10,5	7,2
Habillement, cuir	78,5	9,9	6,9	4,6
Édition, imprimerie, reproduction	64,7	14,7	11,7	9,0
Pharmacie, parfumerie, entretien	49,3	24,0	15,0	11,7
Industries des équipements du foyer	72,8	15,1	8,6	3,5
Industrie automobile	51,0	20,8	16,4	11,7
Biens d'équipement	68,2	16,3	7,6	7,9
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	54,0	17,0	9,4	19,6
Industries des équipements mécaniques	70,9	16,5	7,3	5,3
Industries des équipements électriques et électroniques	64,4	15,6	7,9	12,2
Biens intermédiaires	64,7	18,1	9,8	7,5
Industries des produits minéraux	50,5	14,2	16,6	18,7
Industrie textile	77,9	16,9	3,9	1,3
Industrie du bois et du papier	64,4	19,7	13,6	2,3
Chimie, caoutchouc, plastique	64,2	19,7	9,6	6,5
Métallurgie et transformation des métaux	69,2	17,5	7,5	5,8
Industries des composants électriques et électroniques	58,2	20,5	9,0	12,3
Industrie manufacturière (hors IAA)	65,6	17,2	9,6	7,6

Champ : entreprise de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière (hors IAA).

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

7.3 La croissance des PME et les entreprises médianes

Un rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) de 2006, sur le commerce extérieur, estime qu'il est nécessaire de faire grossir les PME françaises, afin qu'elles atteignent une taille critique leur permettant d'exporter. En effet, seulement 44 % des PME* (de 20 à 249 salariés) sont **exportatrices**, contre 72 % des entreprises de 250 à 499 salariés. La part des exportatrices passe à 75 % pour l'ensemble des entreprises « médianes »* (250 à 1 999 salariés) et à 83 % pour les grandes entreprises (plus de 2 000 salariés). Il y a donc bien un effet seuil, une taille critique nécessaire, se situant entre 250 et 499 salariés, pour prospecter les marchés internationaux ou pour investir dans la recherche-développement et l'innovation, facteurs de compétitivité face à la concurrence mondiale.

Un tiers de l'activité manufacturière (y compris IAA) en France est le fait des entreprises médianes. En 2005, ces 1 920 entreprises, catégorie intermédiaire entre les PME et les grandes entreprises, représentent plus précisément 29 % de l'effectif total, 33 % du chiffre d'affaires et 36 % des exportations. Elles appartiennent presque exclusivement à des groupes, soit français (48 %), soit étrangers (51 %). La productivité du travail au sein des entreprises médianes est légèrement plus proche de celle des PME que de celle des plus grandes. Mais leur taux d'exportation est nettement plus proche de celui des grandes : les médianes exportent 36 % de leur chiffre d'affaires, contre 45 % pour les plus grandes entreprises et 23 % pour les PME.

La proportion d'entreprises médianes dans l'industrie est un peu plus faible en France que dans l'Union européenne à 25. Le Royaume-Uni et surtout l'Allemagne en comptent

relativement plus que la France. Elles sont aussi en retrait par rapport à leurs homologues européennes en proportion de valeur ajoutée ou de chiffre d'affaires (22 %, contre 25 % pour l'Union européenne).

Afin d'accroître le nombre d'entreprises médianes, il faut disposer d'un vivier important de PME en vue de les faire « grossir ». Un autre rapport du CAE sur les PME estime que le tissu industriel français souffre d'un manque d'entreprises de 50 à 249 salariés : en 2005, la France comptait 3 % d'entreprises de cette classe de taille, contre 3,6 % pour l'ensemble de l'Union européenne, 5,3 % au Royaume-Uni et 8 % en Allemagne. La loi de finances initiale pour 2007 a introduit une mesure fiscale favorisant les PME dites « de croissance » (ou « gazelles »), définies comme les PME indépendantes dont les dépenses de personnel ont crû d'au moins 15 % chacune les deux dernières années. Ces entreprises bénéficient dorénavant d'une réduction d'impôt, destinée à neutraliser une augmentation éventuelle de leur charge fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA). Afin de mobiliser des capitaux en faveur des PME, la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) a institué, à compter de 2008, un avantage fiscal permettant aux redevables de l'ISF d'imputer 75 % des versements (souscription au capital initial ou augmentation de capital) effectués dans les PME sur leur montant d'ISF, dans la limite annuelle de 50 000 €.

Ces mesures ont pour objectif de soutenir la poursuite d'une croissance élevée dans ces PME et d'accélérer leur passage éventuel dans la catégorie des entreprises médianes. ■

Définitions

Entreprise exportatrice : par convention, une entreprise exportatrice est une entreprise qui exporte au moins 5 % de son chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Betbèze J.-P. et Saint-Etienne C. : « Une stratégie PME pour la France », *Rapport du CAE*, n° 61, 2006.
- Artus P. et Fontagné L. : « Une analyse de l'évolution récente du commerce extérieur français », *Rapport du CAE*, n° 64, 2006.

La croissance des PME et les entreprises médianes 7.3

1. Poids des entreprises médianes dans l'industrie manufacturière (y compris IAA) en France en 2005

Tranches d'effectif	Très petites entreprises 0-19	PME 20-249	Entreprises médianes			Total médianes 250-1 999	Grandes entreprises 2 000 ou plus
			250-499	500-999	1 000-1 999		
Nombre d'entreprises	179 998	22 754	1 172	513	235	1 920	134
Effectif (en milliers)	632	1 304	406	349	315	1 071	652
Effectif (en % du total)	17,3	35,6	11,1	9,5	8,6	29,3	17,8
Ch. d'affaires H.T. (G€)	101,4	244,1	97,4	94,6	94,0	286,0	235,4
Ch. d'affaires H.T. (en % du total)	11,7	28,2	11,2	10,9	10,8	33,0	27,2
Ch. d'affaires H.T. par employé (k€)	168,9	188,4	242,8	278,8	299,6	271,2	367,6
Valeur ajoutée H.T. (G€)	27,4	68,6	25,6	25,7	26,1	77,4	62,9
Valeur ajoutée H.T. par employé (k€)	43,4	52,6	63,1	73,6	82,8	72,3	96,5
Exportations (G€)	20,6	57,2	32,9	34,9	35,4	103,2	108,1
Exportations (en % du CA)	19,3	23,3	33,3	35,9	37,5	35,5	45,1
% des exportatrices	9,0	43,7	71,9	78,4	82,6	74,9	82,8
Export. (en % du CA) pour les exportatrices	49,9	39,3	44,4	43,5	43,4	43,7	51,8
Dépense intérieure de R & D (G€)	n.c.	1,1	1,1	1,3	1,8	4,2	8,8
Dépense intérieure de R & D (en % de VAHT)	n.c.	1,7	4,4	4,9	6,8	5,4	14,1

Source : Insee Ficus 2005, enquête R & D 2005.

2. Entreprises médianes industrielles selon leur statut en 2005

	Entreprises indépendantes	Groupes français	Groupes étrangers
en nombre	23	893	943
%	1,2	48,0	50,8
en effectif (en milliers)	8	499	535
%	0,8	47,9	51,3
en chiffre d'affaires (G€)	1,7	125,6	151,4
%	0,6	45,1	54,3

Note : le statut de 61 entreprises médianes est inconnu.

Lecture : 23 entreprises médianes sont indépendantes, ce qui représente 1,2 % de l'ensemble des médianes.

Source : Insee, Ficus 2005.

3. Entreprises industrielles des principaux pays européens par classe de taille en 2005 %

	UE à 25	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	
Nombre d'entreprises	1 à 19 salariés	89,9	82,0	89,0	90,5	93,1	85,5
	20-49	5,7	8,0	7,7	5,7	4,7	8,0
	50-249	3,6	8,0	2,8	3,0	1,9	5,3
	250 ou plus	0,8	2,0	0,5	0,8	0,3	1,2
Emploi	1 à 19 salariés	22,6	15,9	31,3	18,7	41,1	18,8
	20-49	12,0	7,6	19,6	12,4	15,9	11,9
	50-249	24,8	23,8	23,3	22,2	21,1	25,8
	250 ou plus	40,6	52,7	25,8	46,7	21,9	43,5
Chiffre d'affaires	1 à 19 salariés	10,6	5,5	14,7	11,1	20,9	9,5
	20-49	8,1	4,2	13,4	8,3	14,8	7,3
	50-249	21,0	18,0	23,5	17,6	26,2	21,6
	250 ou plus	60,3	72,3	48,4	63,0	38,1	61,6
Valeur ajoutée	1 à 19 salariés	13,5	8,7	18,4	12,0	26,4	14,0
	20-49	9,4	5,6	15,3	10,1	15,7	9,7
	50-249	22,4	21,1	23,6	19,0	25,8	23,3
	250 ou plus	54,7	64,6	42,7	58,9	32,1	53,0

Champ : industrie manufacturière (y compris IAA), données 2005.

Lecture : les entreprises de 50 à 249 salariés concentrent 22,2 % de l'emploi industriel en France.

Source : Eurostat.

7.4 Les PME

En 2006, 90 % des entreprises industrielles françaises de 20 salariés ou plus sont des petites et moyennes entreprises* (PME). Elles emploient 40 % des salariés et réalisent près de 30 % du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'investissement. Le poids des PME dans l'industrie se stabilise, après s'être légèrement effrité durant la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, la croissance ayant surtout bénéficié aux grandes entreprises. 21 % des PME sont contrôlées par un groupe* employant au moins 250 salariés. Ces entreprises ont des caractéristiques différentes des autres PME. Elles sont notamment plus grandes, avec un effectif moyen presque double (91, contre 52 salariés pour les autres PME). Elles se différencient également par une productivité du travail, un taux d'exportation et un taux d'investissement* supérieurs (mais néanmoins inférieurs à ceux des grandes entreprises). L'influence du groupe est encore plus sensible sur le taux de marge, celui des PME filiales de groupe de plus de 250 salariés excédant de 7 points celui des PME indépendantes ou contrôlées par un groupe de moins de 250 salariés. En revanche, ces dernières, plus intégrées, dégagent une plus forte valeur ajoutée par euro de chiffre d'affaires.

En France, la moitié des PME produisent des biens intermédiaires, activité où leur poids s'est accru depuis le début des années 2000 (en nombre d'entreprises, en effectifs salariés, chiffre d'affaires et exportations). Elles sont notamment très présentes dans le textile et la chimie. Leur poids reste stable dans les biens d'équipement depuis le début de la décennie, mais il baisse dans les biens de consommation.

Dans l'automobile, les PME ne représentent que 75 % des entreprises, contre plus de 90 % dans tous les autres secteurs.

Bien que 85 % des **entreprises exportatrices** emploient moins de 250 salariés, le montant des exportations est principalement réalisé par des entreprises industrielles de 250 salariés ou plus. En effet, les PME ne réalisent que 17 % des exportations en valeur, les contrats qu'elles ont signés à l'étranger en 2006 s'élevant à 50 milliards d'euros. Moins de la moitié des PME sont exportatrices alors que c'est le cas de 79 % des grandes entreprises. Proportionnellement, les PME appartenant à des groupes de 250 salariés ou plus ne sont pas plus nombreuses à exporter que les autres PME ; cependant, celles qui exportent concluent des contrats à l'étranger pour des montants trois fois supérieurs en moyenne à ceux des autres PME exportatrices. Une part importante de ces exportations relève d'échanges entre filiales d'un même groupe. En 2006, le taux d'investissement des petites et moyennes entreprises reste stable autour de 10 %, toujours en retrait par rapport à son niveau du début des années 2000 (12 %). Le manque de fermeté de la demande adressée aux PME a pu être un frein important à leurs investissements au cours des dernières années. Elles continuent à utiliser fréquemment un outil de financement qui leur est particulièrement adapté : le crédit-bail. En 2006, près de 95 % des entreprises industrielles qui ont conclu de nouveaux contrats de crédit-bail sont des PME. Ces nouveaux contrats représentent 15 % des investissements de l'ensemble des PME (7 % pour les grandes entreprises).■

Définitions

Entreprise exportatrice : il s'agit, par convention, d'une entreprise qui exporte au moins 5 % de son chiffre d'affaires.

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Picart C., document de travail « Les PME françaises : rentables mais peu dynamiques ? », G 2008 / 1, Insee : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/g2008-01.pdf
- Recommandation de la commission européenne concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises, 2003/361/CE : http://europa.eu/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2003/l_124/l_12420030520fr00360041.pdf

1. Principales grandeurs des entreprises industrielles en 2006

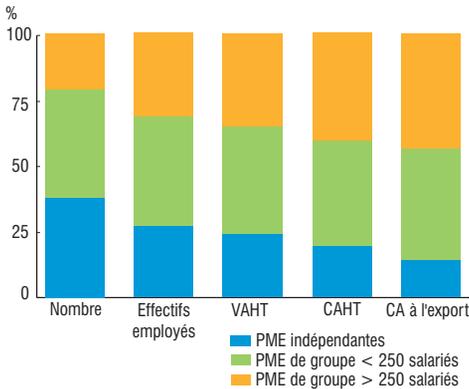
	PME (20 à 249 salariés)			250 salariés ou plus	Ensemble
	autres PME ⁽¹⁾	filiales de groupe de plus de 250 salariés	ensemble		
Nombre d'entreprises	13 597	3 696	17 293	1 838	19 131
Effectifs en milliers	725	335	1 060	1 622	2 682
Chiffre d'affaires hors taxes	G€ 114,7	79,3	193,9	484,9	678,9
Exportations/CAHT	% 25,3	28,3	26,5	49,0	42,6
Investissements/CAHT	% 2,8	2,9	2,8	3,2	3,1
Valeur ajoutée hors taxes/CAHT	% 32,0	25,3	29,3	24,5	25,9
Excédent brut d'exploitation/VAHT	% 22,0	28,7	24,4	26,8	26,0
Charges financières/VAHT	% 3,6	6,1	4,5	8,4	7,1
Investissements/VAHT	% 8,7	11,5	9,7	12,9	11,8
Capacité d'autofinancement/VAHT	% 13,4	18,7	15,3	22,3	20,0

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.

(1) Les autres PME regroupent les PME indépendantes et les PME filiales de groupe de moins de 250 salariés.

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

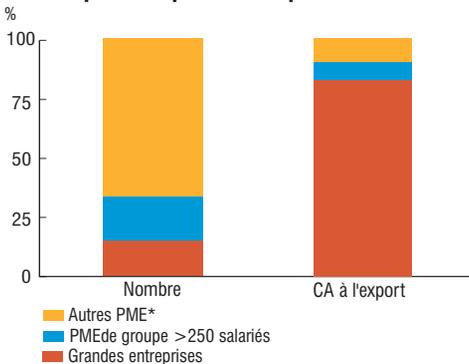
2. PME selon leur appartenance à un groupe en 2006



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

4. Entreprises exportatrices par taille en 2006

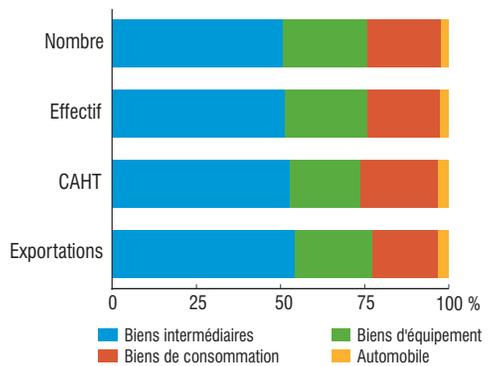


* Les autres PME regroupent les PME indépendantes et les PME filiales de groupe de moins de 250 salariés.

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

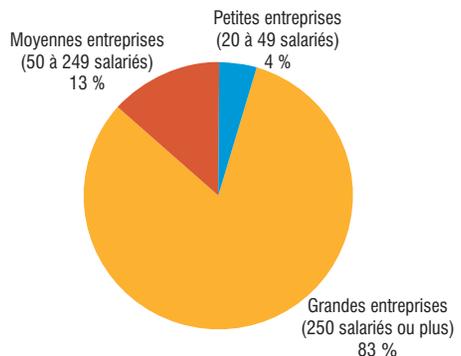
3. PME par secteur en 2006



Champ : entreprises de 20 ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

5. Répartition du chiffre d'affaires à l'exportation des entreprises industrielles selon leur taille en 2006



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière, hors agroalimentaire.

Sources : Sessi - EAE 2006, Insee - LIFI Diane 2006.

7.5 Les créations et les défaillances d'entreprises industrielles

Avec 321 000 entreprises nouvelles en 2007, le nombre de créations d'entreprises* dans l'ensemble des activités marchandes hors agriculture est en hausse de 13 % par rapport à 2006. En 2003 et 2004, le nombre de créations d'entreprises avait très fortement augmenté. Après une année de stabilisation à ce haut niveau, le nombre de créations d'entreprises progresse de nouveau depuis 2006. Cette hausse des créations a pu être favorisée notamment par la loi pour l'initiative économique d'août 2003 qui simplifie la création d'entreprises. Par ailleurs, les conditions d'indemnisation moins favorables à partir de 2004 ont sans doute davantage incité certains chômeurs à s'orienter vers la création d'entreprise.

En 2007, les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité. Dans l'industrie hors agroalimentaire, la hausse est de 18 %. Les créations d'entreprises sont particulièrement nombreuses dans le secteur spécialisé dans la récupération des matières recyclables.

Les taux de création* sont plus faibles dans l'industrie, particulièrement dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires, que dans l'ensemble des secteurs économiques. Au total, les créations d'entreprises dans l'industrie hors IAA ne représentent qu'une faible part du total des créations d'entreprises : 4,5 % en 2007. En 2005, un peu plus des deux tiers (70 %) des entrepreneurs ayant créé une entreprise industrielle trois ans plus tôt étaient toujours à la tête de celle-ci. Cette pérennité se renforce au cours du temps : le taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2002 est en effet un peu plus élevé que celui des entreprises créées en 1998 (68,4 %) et plus encore que celui des entreprises créées en 1994 (61,6 %). En outre, dans l'industrie, la part des entreprises pérennes à trois ans est plus élevée que dans l'ensemble des autres secteurs. En effet, les entreprises de l'industrie hors IAA disposent plus

fréquemment de facteurs favorables à leur pérennité : capital initial un peu plus élevé en moyenne ou plus grande expérience du créateur, que ce soit en raison de son âge ou de son parcours professionnel antérieur.

La grande majorité des nouvelles entreprises sont de très petite taille, mais leur nombre génère au départ un volume d'emplois non négligeable. Dans l'industrie hors IAA, trois ans plus tard, il s'est accru : l'augmentation des effectifs au sein des nouvelles entreprises ayant passé le cap des trois années d'activité compense largement les pertes résultant de la cessation des autres.

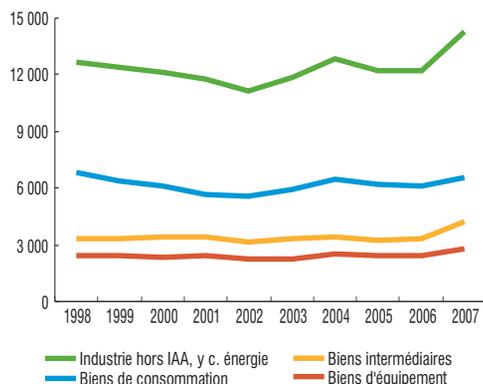
Mais de plus en plus de créateurs assurent avant tout leur propre emploi : environ 87 % des entreprises, industrielles ou de l'ensemble de l'économie, se créent sans salarié. Depuis 2002, le nombre de créations d'entreprises sans salarié a progressé de 57 % alors que celui des créations avec au moins un salarié n'a augmenté que de 14 %. En outre, parmi les nouveaux entrepreneurs de 2006, 40 % étaient demandeurs d'emploi auparavant ; cette proportion était de 34 % en 2002. Pour les créateurs dans l'industrie, l'accroissement de la part des chômeurs est encore plus important, passant de 37 % à 46 %.

Les défaillances* d'entreprises industrielles hors IAA diminuent de nouveau fortement en 2007 : baisse de 13 % en 2006 et de 15 % en 2007, alors que sur l'ensemble des activités marchandes hors agriculture, la baisse du nombre de défaillances d'entreprises était de 8 % en 2006 et que l'on observe de nouveau une hausse (+ 6,7 %) en 2007. Néanmoins, le taux de défaillance* d'entreprises au cours de l'année 2007 s'élève à 1,5 %. C'est le taux de défaillance le plus faible depuis le début de son calcul (1993). Le taux de défaillance de l'industrie hors IAA passe de 1,9 % en 2006 à 1,6 % en 2007. Il se rapproche ainsi du taux de l'ensemble de l'économie, qui est de 1,5 % en 2007 comme en 2006. ■

Pour en savoir plus

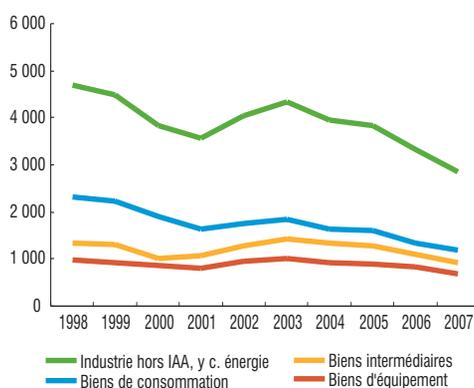
- * Voir « Définitions » en annexe.
- Tellier S. : « Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007 », *Insee Première*, n° 1 172, janvier 2008. <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1172/ip1172.html>
- Kerjosse R. : « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », *Insee Première*, n° 1 167, décembre 2007. <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1167/ip1167.html>
- Fabre V. et Kerjosse R. : « Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans », *Insee Première*, n° 1 148, juillet 2007 : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1148/ip1148.html>

1. Créations d'entreprises dans l'industrie hors IAA



Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

2. Défaillances d'entreprises dans l'industrie hors IAA



Source : Bodacc, traitement Insee.

3. Taux de création d'entreprises

	2000	2005	2006	2007
Industrie hors agroalimentaire	6,5	6,8	6,8	7,8
dont biens de consommation	8,1	8,5	8,4	8,9
dont biens d'équipement	5,6	5,7	5,7	6,5
dont biens intermédiaires	5,4	5,4	5,6	6,9
Ensemble des activités marchandes hors agriculture	8,8	10,1	10,6	11,0

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

4. Créations d'entreprises et taux de survie

	Créations en 2007 (nombre)	Taux (%) de pérennité à 3 ans des créations de...		
		1994	1998	2002
Industrie hors IAA	14 324	61,6	68,4	70,0
Ensemble des activités marchandes hors agriculture	321 478	57,9	63,4	68,2

Sources : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) et deux premières vagues des enquêtes Sine 1994, 1998 et 2002.

5. Situation du créateur juste avant la création de l'entreprise

	Créateurs en 2006 (% en ligne)		
	En activité (1)	Au chômage	Sans activité (2)
Industrie hors IAA	47	46	7
Ensemble des activités marchandes hors agriculture	51	40	9

1. Salarié, indépendant, chef d'entreprise...

2. Sans activité professionnelle : étudiant, personne au foyer, retraité...

Source : Insee - première vague de l'enquête Sine 2006.

7.6 La sous-traitance industrielle

Le poids dans la production de la sous-traitance industrielle confiée* a doublé en l'espace de vingt ans, atteignant 10 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière en 2006, soit 69 milliards d'euros. Depuis le milieu des années quatre-vingt, dans un contexte d'intensification de la concurrence et de mondialisation des échanges, les entreprises se sont recentrées sur leur cœur de métier, faisant appel à d'autres entreprises pour leur fournir certains biens ou services.

Les secteurs de la construction automobile et de la construction navale, aéronautique et ferroviaire représentent à eux seuls la moitié de la sous-traitance industrielle. Il s'agit essentiellement, dans l'industrie automobile, d'une sous-traitance de capacité* résultant de l'organisation internationale de la production des entreprises de ce secteur. Au contraire, dans les autres secteurs, la sous-traitance de spécialité* prédomine. En particulier, les entreprises de l'industrie pharmaceutique s'adressent presque exclusivement à des sous-traitants spécialisés.

La sous-traitance industrielle reçue* excède la sous-traitance confiée, atteignant 77 milliards d'euros en 2006, soit 33,6 % du chiffre d'affaires des preneurs d'ordres. L'industrie manufacturière reçoit donc davantage de sous-traitance de la part des autres secteurs de l'économie française et de l'étranger qu'elle n'en confie à ces mêmes acteurs. Les preneurs d'ordres sont principalement des PME, pour lesquelles la prise d'ordres, qui représente au total les deux tiers de leurs ventes, est souvent vitale. Les secteurs de la métallurgie et transformation des métaux et de la chimie, caoutchouc, plastiques réalisent respectivement 29 % et 15% de leur chiffre d'affaires en sous-traitance reçue. La sous-traitance en cascade est un phénomène fréquent : pratiquement neuf preneurs d'ordres sur dix sont également donneurs d'ordres.

La sous-traitance industrielle confiée augmente nettement en 2006 (+ 7,7 %), dans un contexte

de croissance du chiffre d'affaires (+ 4,5 %). Ce rebond renforce la hausse entamée en 2004, après un repli en 2002 et 2003. Il est essentiellement porté par la sous-traitance de capacité, vers laquelle les entreprises industrielles se sont davantage orientées, en particulier dans l'industrie automobile. Ainsi, les entreprises du secteur ont délégué 14 % de leur production en sous-traitance de capacité en 2006, contre 12 % en 2005. Au sein de l'industrie manufacturière, la part de la sous-traitance de spécialité dans le chiffre d'affaires reste stable. Entre 2003 et 2005, dans un contexte conjoncturel relativement moins favorable, seule la sous-traitance de spécialité s'était renforcée, notamment dans l'industrie automobile et dans les biens intermédiaires. La baisse de la sous-traitance industrielle en 2002 et 2003 était due, quant à elle, à un moindre recours aux capacités de production des preneurs d'ordres, en période de stagnation de l'activité. En effet, généralement, la sous-traitance de capacité subit les mouvements conjoncturels de façon amplifiée.

Une firme industrielle sur huit entretient au moins une relation jugée importante avec un sous-traitant étranger, même si la préférence reste hexagonale. La proximité géographique étant un critère majeur dans le choix du partenaire, les entreprises s'orientent principalement vers des interlocuteurs européens. Les filiales de groupes internationaux sous-traitent plus souvent à l'étranger. Leurs relations intragroupe relèvent de la stratégie du groupe, tandis que le choix d'autres partenaires étrangers, guidé par la recherche de compétences et d'équipements, est généralement fait de façon indépendante. Faire appel à un sous-traitant étranger est un phénomène plus répandu dans les composants électriques et électroniques, l'habillement et la pharmacie-parfumerie. En revanche, c'est rarement le cas pour les produits minéraux, pondéreux et souvent commercialisés à proximité du lieu de production. ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Montagnier P. : « La sous-traitance industrielle - un repli plus net que celui de l'activité », *Le 4 Pages*, Sessi, n°209, août 2005 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/pdf/4p209.pdf>
- Souquet C. : « La sous-traitance internationale - l'Europe, partenaire privilégié », *Le 4 Pages*, Sessi, n°205, juin 2005 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/pdf/4p205.pdf>

1. Sous-traitance confiée par taille et secteur d'activité en 2006

	Donneurs d'ordres		Sous-traitance industrielle			Sous-traitance de spécialité / sous-traitance industrielle en %
	nombre	%	G€	répartition en %	en % de la production	
Industrie manufacturière	14 164	74,0	69,3	100,0	10,2	57,0
20-249 personnes ⁽¹⁾	12 787	73,1	14,4	20,7	7,0	77,1
250 personnes ou plus	1 377	83,9	54,9	79,3	11,6	51,7
Biens de consommation	3 011	73,6	9,3	13,4	6,9	86,2
Automobile	383	77,4	18,3	26,4	16,5	13,7
Biens d'équipement	3 800	79,5	27,9	40,3	17,6	64,3
Biens intermédiaires	6 970	71,4	13,8	19,9	5,0	79,8

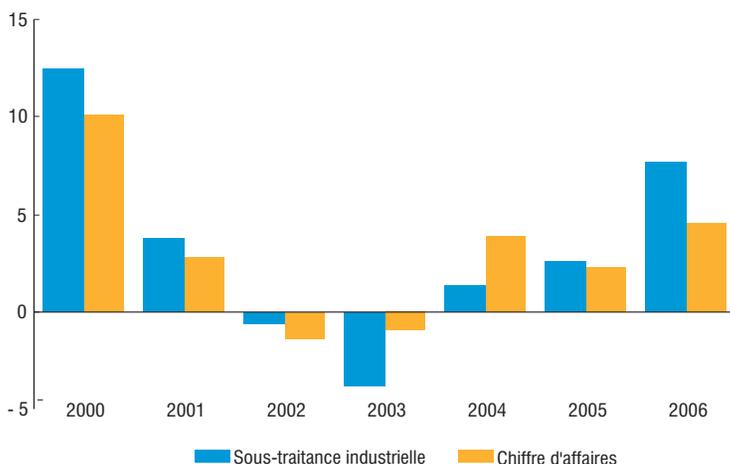
⁽¹⁾ comprend des entreprises de moins de 20 salariés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros.

Champ : industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2006, 74 % des entreprises de l'industrie manufacturière sont donneuses d'ordres. Elles ont confié 69,3 G€ de sous-traitance industrielle, soit 10,2 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière.

Source : Sessi-EAE 2006.

2. La sous-traitance évolue en phase avec la conjoncture de façon amplifiée



Champ : industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2006, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière hors IAA a augmenté de 4,5 %, à structure constante et la sous-traitance industrielle confiée de 7,7 %.

Source : Sessi-EAE 2000-2006.

3. Sous-traitance reçue par taille et secteur d'activité en 2006

	Preneurs d'ordres		Chiffre d'affaires concerné			
	nombre	%	G€	répartition en %	en % du CAHT des preneurs d'ordres	% du CAHT total
Industrie manufacturière	6 880	36,0	77,3	100,0	33,6	11,4
20-249 personnes ⁽¹⁾	6 384	36,5	37,2	48,1	65,6	18,0
250 personnes ou plus	496	30,2	40,1	51,9	23,1	8,5
Biens de consommation	1 097	26,8	14,6	18,9	42,4	10,7
Automobile	96	19,4	5,4	7,0	6,9	4,9
Biens d'équipement	1 393	29,1	12,0	15,5	31,6	7,6
Biens intermédiaires	4 294	44,0	45,3	58,6	57,3	16,5

⁽¹⁾ comprend des entreprises de moins de 20 salariés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros.

Champ : industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2006, 36 % des entreprises de l'industrie manufacturière ont été sous-traitantes. Elles ont reçu 77,3 G€ de sous-traitance, ce qui représente 33,6 % de leur chiffre d'affaires, mais ne pèse que pour 11,4 % dans la production de l'industrie manufacturière.

Source : Sessi-EAE 2006.

7.7 Entreprises industrielles et prestations de services

En 2005, les entreprises industrielles ont consacré 9 % de leur chiffre d'affaires à l'achat de services, soit 56 milliards d'euros. Ces dépenses portent avant tout sur la « gestion du quotidien », notamment dans les PME. Les grandes entreprises répartissent leurs dépenses de façon plus équilibrée : elles achètent aussi des services informatiques, commerciaux, de recherche et de technologie ou des services aux salariés. Pratiquement toutes les entreprises industrielles ont recours à des prestataires de services réguliers. Pour chacune des grandes catégories de services, les prestataires occasionnels sont beaucoup moins souvent sollicités.

L'externalisation des services de « gestion du quotidien », dont le contenu est plus répétitif, repose dans la grande majorité des cas sur une relation durable. Ainsi, seulement 22 % des entreprises ont recours à des prestataires occasionnels pour les services aux salariés et 26 % pour les services informatiques et de télécommunications. Dans une entreprise sur deux, des procédures internes de suivi de la qualité des prestations de transport et de logistique sont mises en place. Cette proportion est un peu inférieure pour les autres services de gestion du quotidien.

Le recours à des prestataires occasionnels concerne surtout les services de recherche et de technologie et les services commerciaux (respectivement 46 % et 45 %), services pour lesquels les entreprises industrielles ont également un moindre recours à des prestataires réguliers. Cependant, les entreprises qui s'adressent à des prestataires réguliers y consacrent une part deux fois plus élevée de leur chiffre d'affaires que celles qui ont uniquement recours à des prestataires occasionnels. La difficulté à évaluer la qualité des prestations de recherche et technologie, à fort contenu intellectuel, conduit par ailleurs une entreprise sur deux à consacrer du personnel à cette tâche stratégique.

Plus de 90 % des achats de services sont effectués par des entreprises filiales de groupe. 10 % de ces achats sont réalisés au sein même

du groupe. Seulement 2 % des dépenses en services de recherche et de technologie émanent d'entreprises indépendantes. Il n'est pas rare que les groupes disposent de filiales spécialisées dans ce type de services particulièrement stratégiques : 18 % des besoins externes en services de recherche et de technologie des filiales de groupe sont satisfaits par des achats intragroupe. Pour les services de gestion du quotidien, l'organisation en groupe joue peu.

Dans les industries automobile, pharmaceutique et aéronautique, secteurs particulièrement concentrés au sein desquels dominent de grands groupes, la quasi-totalité des achats de services sont effectués par des entreprises filiales de groupes. Dans les industries pharmaceutique et automobile, ces entreprises s'adressent à des prestataires, filiales du groupe à hauteur de 17 % et 16 % de leurs achats de services. Les achats intragroupe se concentrent sur les services les plus stratégiques pour le secteur. Certains groupes trouvent en effet avantageux de spécialiser des filiales pour gérer leurs besoins en services les plus spécifiques. Ainsi, dans l'industrie pharmaceutique, 54 % des achats réalisés au sein du groupe concernent des services de recherche et de technologie et 25 % des services commerciaux. Dans le secteur automobile, les achats intragroupe sont encore plus ciblés : 85 % d'entre eux sont consacrés aux services de transport et de logistique. Dans la construction aéronautique, les filiales se fournissent au sein du groupe, surtout pour les services commerciaux (57 % des achats intragroupe).

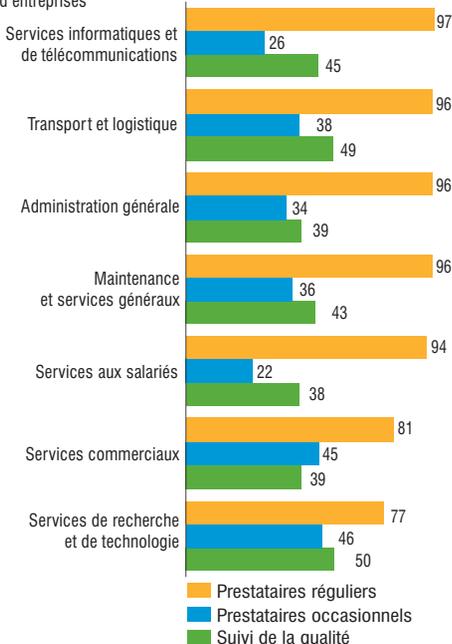
16 % des entreprises industrielles achètent des services combinés, pour un montant d'un milliard et demi d'euros, soit 7 % de leurs dépenses totales en services. Parmi elles, 61 % ont acheté des services juridiques et comptables, 36 % des services d'entreposage et de manutention combinés à des services de transport de marchandises. Les grandes entreprises s'adressent davantage à ce type de prestataires que les PME. ■

Pour en savoir plus

- Les résultats détaillés de l'enquête 2005, Sessi.
- Jacod C. : « Les grandes entreprises externalisent une gamme plus variée de services que les PME », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 242, mars 2008 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/242/index.html>
- Jacod C. : « Entreprises industrielles et prestataires de services : des relations durables », *Le 4 Pages*, Sessi, n° 247, juin 2008 : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi/4pages/247/index.html>

1. Politique de choix des prestataires selon les services achetés

% d'entreprises



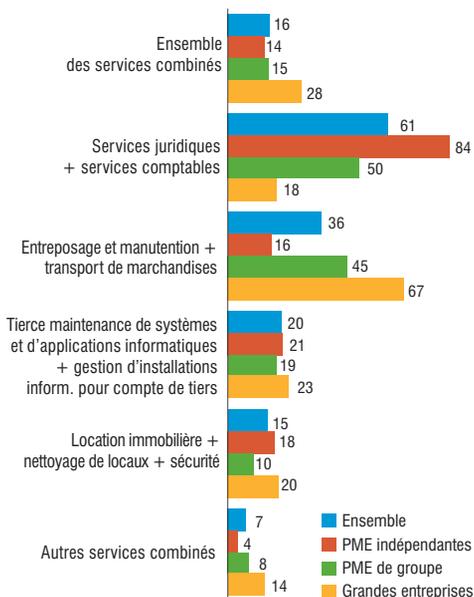
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA ayant recours aux différents services.

Lecture : en 2005, 97 % des entreprises ayant acheté des services informatiques et de télécommunications se sont adressées à des prestataires réguliers et 26 % à des prestataires occasionnels. 45 % des entreprises ayant acheté des services informatiques et de télécommunications ont chargé du personnel du suivi de la qualité de ces prestations.

Source : Sessi - Enquête sur les recours aux services par les entreprises industrielles en 2005.

2. Achats de services combinés

% d'entreprises



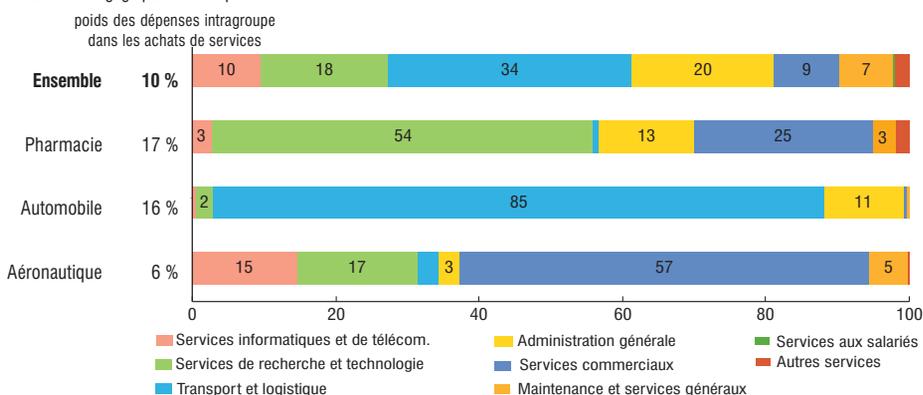
Champ : entreprises de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2005, 16 % des entreprises industrielles ont acheté des services combinés, et 61 % ont acheté une combinaison de services comptables et de services juridiques.

Source : Sessi - Enquête sur les recours aux services par les entreprises industrielles en 2005.

3. Achats de services au sein d'un groupe des entreprises industrielles filiales

% du montant total engagé par les entreprises concernées



Champ : filiales de groupes de 20 salariés ou plus de l'industrie manufacturière hors IAA.

Lecture : en 2005, les entreprises industrielles filiales de groupes ont réalisé 10 % de leurs achats de services au sein du groupe, dont 34 % portent sur des services de transport et de logistique.

Source : Sessi - Enquête sur les recours aux services par les entreprises industrielles en 2005.